

Décision 26-DCC-169 du 17 août 2026

relative à la prise de contrôle conjoint de
deux fonds de commerce par les sociétés
Viloma et Rebot aux côtés de la société ITM
Entreprises

Posted on: 17 août 2026 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	sociétés Viloma, Rebot et ITM Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

société Ring Brive Gaillarde
société RGST Brive Gaillarde

Lire

Le texte intégral de la décision

124.3 Ko